SURLIGNER POUR ÉCLAIRER

Parce que, trop souvent, ils entendent des erreurs juridiques dans la bouche des politiques, une équipe de chercheurs en droit de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé le site « les surligneurs ». Objectif : améliorer la qualité du débat public en encourageant les politiques à plus de rigueur juridique. Rencontre avec Vincent Couronne, post-doctorant à l'UVSQ et chercheur au laboratoire Versailles Saint- Quentin Institutions Publiques (VIP) qui porte le projet.

Publié jeudi 12 janvier 2017

Comment est né le projet des surligneurs ?

Il est né au cours d'un petit-déjeuner ! J'écoutais la radio et j'ai entendu Manuel Valls qui menaçait de ne plus appliquer la directive encadrant le statut des travailleurs détachés d' un État membre de l'Union en France, si la Commission européenne ne proposait pas une révision de cette directive. Or, c'est juridiquement impossible. De cette anecdote qui m'a énervé est née l'idée d'un blog.

Quelle est votre démarche ?

Elle n’est pas exhaustive, ni scientifique. Comme juristes, nous constatons seulement en lisant la presse, en écoutant la radio, dans les médias en général, qu’il y a un problème de vérité en politique. Sur **le site des surligneurs**, nous voulons mettre en lumière ces approximations ou ces erreurs pour éclairer le débat public, lui donner de la hauteur.

Comment analysez-vous ce problème de la vérité en politique ?
Les poids lourds de la politique aujourd’hui ont des équipes de juristes autour d’eux mais très souvent ces juristes n’ont pas une place assez importante. Dans les équipes de campagne, on privilégie les politistes et les spécialistes de la communication. Les juristes sont un peu les « rabat-joie » qui disent « non, vous ne pouvez pas dire ça ». C’est donc le buzz qui va primer sur la réalité juridique. L’argument communicationnel l’emporte. Quant aux petits candidats, ils n’ont concrètement pas les moyens de tout savoir, c’est un autre problème.

Dans quel esprit vous inscrivez-vous ?
Nous ne sommes pas des censeurs, nous ne sommes pas là pour corriger ou faire la morale car l’idée n’est surtout pas de bâillonner la parole publique. Notre démarche vise à rappeler aux politiques, si possible avec humour et décontraction, l’état du droit mais certainement pas à brider leur parole. C’est bien leur rôle de faire des propositions

Qu’est-ce que vous attendez de la campagne pour la présidentielle ?
Je forme le vœu que les juristes occupent une meilleure place auprès des politiques et des candidats. C’est le gage d’un débat démocratique de qualité pour un vote plus

sincère, plus éclairé et pour éviter le populisme et la démagogie. Faire des promesses irréalisables et hasardeuses ne profite à personne et ne sert pas la démocratie.

Dans les médias

> Emission PAF spéciale "Les Surligneurs" TVFil 78

> Le Point